

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été délivré le 30 JUIN 2025 sous la référence n°131373 BIS un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes de Saint-Maurice l'Exil, Péage de Roussillon, Salaise Sur Sanne et SABLONS, pour la mise à disposition de terrain pour le maintien des ouvrages et régularisation d'un réseau d'assainissement complémentaire, du PK 50 au PK 58.50 environ, en rives gauche et droite du Rhône, sur une longueur de 8871 mètres environ, le tout figurant sur les plans de situation ci-dessous.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence : 13173 bis EBER

- c.barthou@cnr.tm.fr,
- *OU Direction Territoriale Rhône Saône Isère- Département Domanial - Bâtiment CN R-ZA de Vérenay, 950 rue du Stade, 69420 AMPUIS*

Cette délivrance peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis auprès du Tribunal administratif de Lyon -Palais des juridictions administratives-184 rue Duguesclin-69433 LYON CEDEX 03.

Téléphone : 04.78.14.10.10

greffe.ta-lyon@juradm.fr

<http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 01 JUILLET 2026



